



04 mars 2024

Bonjour à chacun et chacune,

C'est avec grand plaisir que *l'Association de la réserve Pontiac Inc.* vous invite à l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres qui aura lieu le **samedi 06 avril 2024**, à **13H30**, au **centre communautaire de Gracefield**, au 5 rue de la Polyvalente, Gracefield.

Vous pouvez obtenir copie de l'ordre du jour, des modifications aux règlements généraux et du règlement de camping sur notre site internet ([www.zecpontiac.com](http://www.zecpontiac.com)) dans l'onglet « Autre et AGA 2024 ou en format papier au bureau de Gracefield situé au 11 rue Saint-Joseph, Gracefield.

La cantine sera ouverte à partir du début de l'assemblée et des collations et du café vous seront offerts.

On vous y attend !

En espérant vous compter parmi nous, veuillez agréer nos salutations sincères.

Lucien Léveillé  
Président  
Association de la réserve Pontiac inc.  
819 463 3183  
president@zecpontiac.com





## Assemblée générale annuelle

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue ;
2. Nomination du secrétaire d'assemblée ;
3. Nomination du président d'assemblée ;
4. Ouverture de l'assemblée générale ;
5. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour ;
6. Vérification du quorum ;
7. Présentation des membres du conseil d'administration et de ses invités ;
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
9. Mot du Président ;
10. Mot de la directrice générale ;
11. Présentation, lecture et adoption des états financiers de 2023 ;
  - a) Rapport du vérificateur-comptable ;
  - b) Période de questions sur les états financiers ;
  - c) Adoption des états financiers de 2023 ;
12. Rapport du représentant du Service de protection de la faune de Maniwaki ;
13. Mot de M. Kevin Quirion Poirrier représentant du Ministère de la faune ;
14. Mot de M. représentant du Ministère des forêts ;
15. Pause de 15 minutes et prix de présence ;
16. Nomination du vérificateur-comptable (ou appel d'offres) ;
17. Présentation et adoption des modifications aux règlements généraux ;
18. Présentation et adoption du règlement de camping ;
19. Présentation des prévisions budgétaires 2024 ;
20. Nomination d'un président d'élection (si besoin) ;
21. Nomination de scrutateurs (si besoin) ;
22. Election (si besoin) ;
23. Présentation des résultats obtenus par les bulletins de mises en candidature des administrateurs en 2024 ;
24. Période de questions ;
25. Levée de l'assemblée



**BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE 2024**  
**À UN SIÈGE D'ADMINISTRATEUR.**

Je soussigné \_\_\_\_\_, pose ma candidature au siège d'administrateur numéro \_\_\_\_\_ (voire la liste des sièges en bas de page) de l'Association de la réserve Pontiac Inc. (ZEC Pontiac), et je déclare que :

1. J'ai le sens d'éligibilité à un poste d'administrateur (dois correspondre aux critères de la section 3.1.3 des règlements généraux, voir bas de page).
2. Je suis appuyé par au moins quatre (4) membres en règle de l'Association en date du 30 novembre dernier et dont les signatures sont inscrites sur le formulaire correctement rempli.
3. Je comprends que mon formulaire doit être transmis 10 jours ouvrables suite à la date d'envoi de l'avis de convocation, et selon la procédure décrite au règlement généraux section 4.11.1 (voir bas de page).

Nom en lettre moulée	Signature	No de carte de membre

Signé à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2024.

Nom du postulant \_\_\_\_\_ numéro de carte de membre \_\_\_\_\_

Adresse Complete \_\_\_\_\_

Signature du postulant : \_\_\_\_\_

**Suite au verso**

**« 3.1.3 ÉLIGIBILITÉ »**

Seuls peuvent être administrateurs les membres en règle de la Corporation, à l'exception des personnes âgées de moins de dix-huit ans, des employés de la Corporation, des interdits, des faibles d'esprit et des faillis non libérés.

**« 4.11.1 PROCÉDURE »**

Tout membre postulant un siège d'administrateur doit remplir le formulaire transmis avec l'avis de convocation 30 jours avant la tenue de l'assemblée et le faire parvenir, par courrier recommandé ou en main propre, au siège social de la Corporation dans les 10 jours ouvrables suite à la date d'envoi (**au plus tard, le 19 mars 2024**). Le postulant doit obligatoirement y indiquer le numéro du poste convoité et obtenir l'appui de quatre membres en règle par l'apposition de leur signature.

**Liste des sièges en élection pour 2024:**

NUMÉRO DU SIÈGE	ADMINISTRATEUR ACTUEL
#2	M. Jean Louis Brouillard
#4	M. Régis Doiron
#6	M. Réjean Picotin
#8	M. Michel Renaud
#10	M. Marc-Antoine Henri